

Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

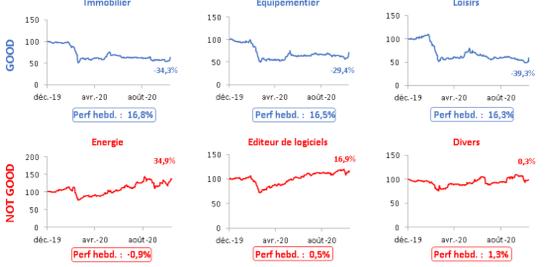
- Semaine d'euphorie sur fond d'espoir de vaccin contre la Covid-19. Le CAC small et le CAC 40 affichent de **très belles performances cette semaine** avec des hausses de respectivement +5,4% et +7,6%. Depuis le début de l'année, le CAC small (-7,9%) surperforme le CAC 40 (-10,3%)
- Les secteurs de **l'immobilier**, des **équipementiers** et des **loisirs** ont particulièrement bien performé
- **Nanobiotix**, **LISI** et **Carmila** portent le CAC small

La semaine des smalls



Contrairement à la semaine dernière le CAC small et le CAC 40 performent très bien cette semaine avec des hausses de respectivement de +5,4% et +7,6%. Sur les 177 valeurs qui composent le CAC small, 141 sont ressorties en hausse.

Le tableau de bord des secteurs



Good

Cette semaine ce sont les secteurs **Immobilier** (+16,8%), **Equipementier** (+16,5%) et **Loisirs** (+16,3%) qui se distinguent et surperforment le CAC small (+5,4%).

Notre classement Good de cette semaine s'ouvre avec le secteur immobilier qui est marqué par la bonne performance d'**Altearea Cogedim** (+13,2%) suite à la publication de ses résultats sur 9 mois. Le promoteur d'actifs immobiliers voit son CA sur la période bondir de 10,5% à 2,1 Mds€ (+15,4% au T3) grâce à la hausse de l'activité Logement de 21% pour atteindre 1,7 Mds€. On poursuit avec le succès du secteur équipementier porté par le rebond important de **LISI** (+35,8%). Le titre du spécialiste des pièces d'assemblage pour les industries aéronautique et automobile est ressorti en hausse de 28,2%, avec l'annonce de Pfizer en début de semaine, et retrouve son plus haut niveau depuis près d'un mois. Enfin, le classement se clôture avec le secteur des loisirs, tiré par l'exploitant de domaines skiables et de parcs de loisir **Compagnie des Alpes** (+23,3%) dont le titre a grimpé de 16,1% en début de semaine suite, également, aux espoirs d'un vaccin contre la Covid-19.

Not Good

A contrario ce sont les secteurs **Energie** (-0,8%), **Editeur de logiciels** (+0,5%), et **Divers** (+1,3%) qui sous performent le CAC small cette semaine.

Le secteur énergie pâtit de la mauvaise performance du producteur d'énergie renouvelable **Voltaia** (-7,4%) qui subit quelques prises de bénéfices de la part des investisseurs. Par ailleurs, le secteur des éditeurs de logiciels accuse le coup du fournisseur de logiciels dédiés à la santé **Pharmagest Interactive** (-3,9%). Pour terminer, le secteur divers se trouve impacté par le ralentissement du leader mondial des médicaments homéopathiques **Boiron** (+0,4%).

TOP

Cette semaine, c'est la société **Nanobiotix** (+47,4%) qui ouvre notre Top après avoir enregistré des premiers résultats cliniques positifs de l'étude phase 1 de son produit pour le traitement contre le cancer, le NBTX3. Bien que fortement impacté par la seconde vague de la pandémie comme en témoigne la publication de son T3, l'équipementier spécialisé dans les fixations et pièces d'assemblage **LISI** (+36,6%) marque la deuxième meilleure performance hebdomadaire de notre classement en cette semaine de rotation sectorielle. Enfin, la foncière spécialisée dans la détention de centres commerciaux **Carmila** (+35,8%) enregistre la troisième meilleure performance de cette semaine suite aux espoirs suscités par les annonces de Pfizer et BioNTech sur leur vaccin.

FLOP

Le fournisseur de produits textiles **Chargeurs** (-9,5%) marque la plus forte baisse cette semaine après la publication de son T3 marqué par un net ralentissement de sa croissance organique. C'est ensuite **Voltaia** (-7,4%), le spécialiste de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, qui voit son cours fortement diminuer cette semaine. Enfin, la société de services du numérique **Neurones** (-6,8%) gagne la troisième position de ce Flop après avoir été l'une des ESN à avoir le mieux résisté pendant la crise.

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber et de François Przyplata

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconstitution de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

